



97 LOGEMENTS COLLECTIFS ET
1 MOYENNE SURFACE
COMMERCIALE LYON 8 (69)

« Prix du Grand Public » et « Prix de la Conduite Responsable des Opérations » lors des Pyramides d'Argent 2017 par la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France pour ses qualités en matière de gouvernance, droits de l'homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, de communautés et développement local.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : SLC Pitance
PROGRAMME : 97 logements collectifs et 1 moyenne surface commerciale
MISSION : Conception et suivi architectural
SDP : 8 421 m² soit 7 555 m² pour les logements et 866 m² pour le commercial
MONTANT DE L'OPÉRATION : 9,4 M€
TYPE DE FINANCEMENT : Privé
TYPE DE CONTRAT : Privé
LIVRAISON : 2017

ARCHITECTE URBANISTE : Atelier Thierry Roche & Associés

ÉCONOMISTE : B.E.T. Philippe

BET STRUCTURE : Matte

BET FLUIDES : GC2E

BET QEB : Orchidée Environnement

BUREAU DE CONTRÔLE : Apave

L'évolution de la ville et de ses pratiques est au centre des enjeux liés au développement durable qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques. La volonté à travers ce projet : faire cohabiter une ville dense avec qualité de vie, diversité des usages, intimité, variété des parcours ainsi que des ambiances, rencontres agréables et conviviales entre les habitants. La démarche « sociotope » s'inscrit à travers l'architecture comme la création d'espaces capables : ils offrent la possibilité de se retrouver et de partager, il sont supports de liens et de plaisirs.

À l'échelle de la ville et via des solutions simples, cette approche vise à : Réussir une densification urbaine soucieuse du bien-être des habitants ; Développer des offres d'espaces verts pertinents en amenant la nature en ville ; Déployer les « aménités » pour procurer du plaisir ; Concilier les enjeux écologiques et sociaux.

Cette opération valorise par ailleurs une réflexion sur le mode « d'habiter », la relation entre espace public/privé, la qualité et le statut des espaces intermédiaires : le tout afin de garantir autant l'intimité de son logement que la rencontre autour de lieux partagés.

Qualité de vie, confort visuel et évolutivité dans un cadre agréable ont fait l'objet d'une attention particulière. Des zones d'échanges ont été pensées à différents niveaux pour créer la convivialité entre occupants : jardins communs arborés et fleuris, toitures terrasses aménagées et partagées dans leurs usages, circulations verticales éclairées naturellement, balcons pouvant se transformer en véranda selon le besoin de l'occupant...

La simplicité de l'architecture et la richesse des espaces de transitions renforcent l'ensemble pour faire de Prélude un lieu de vie à forte identité.

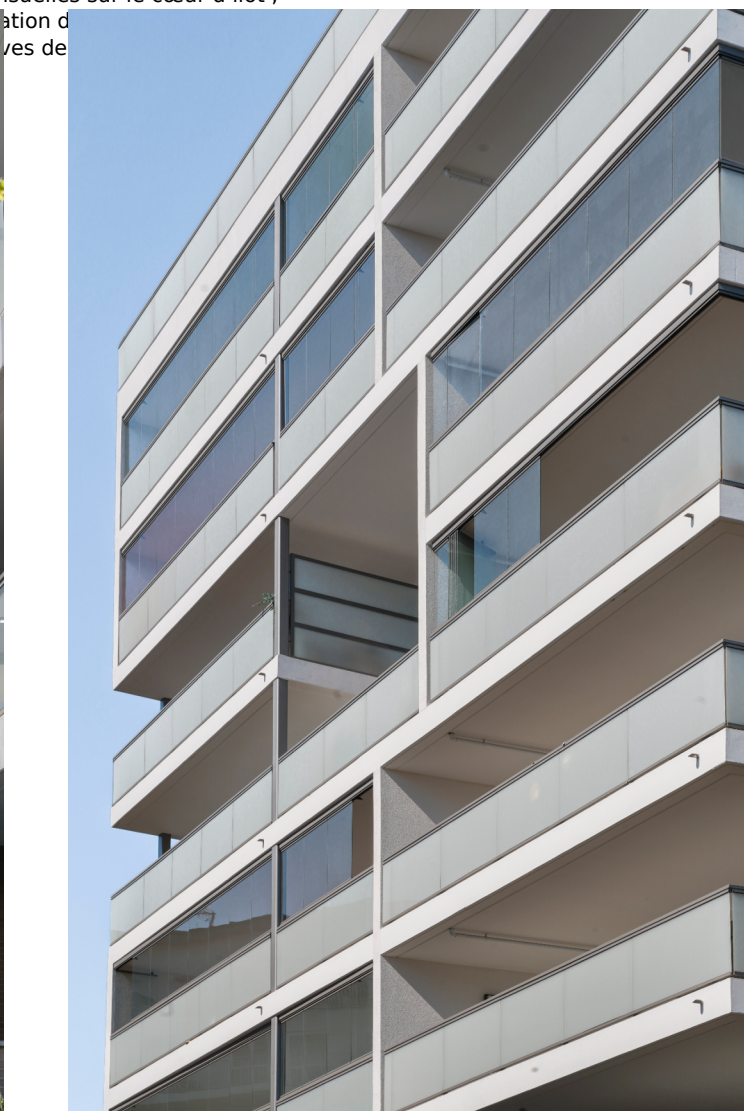
Le projet s'implante en intégrant les grands axes du plan de composition du futur parc Marius Berliet tout en respectant la réglementation :

Organisation du bâti en harmonie avec les diversités morphologiques environnantes ;

Diminution des hauteurs du Nord-Ouest vers le Sud-Est de la parcelle ;

Organisation de chaque volume bâti selon des hauteurs variées pour un crénelage propice à l'intégration de failles amenant un meilleur ensoleillement et des vues traversantes ;

Percées visuelles sur le cœur d'îlot ;



Crédits photos : Gael Romier

ZADIGA-CITÉ, 10 RUE
VUILLERME 69002 LYON


ATELIER ROCHE

+33 4 78 34 02 56
ATELIER@ATELIERTHIERRYROCHE.FR